



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Recours PPCR : Saisie de la CAPD

Les collègues ayant « bénéficié » d'un rendez-vous de carrière durant l'année scolaire 2018-2019 ont reçu l'appréciation finale de la Directrice académique le 17 septembre dernier.

Les collègues souhaitant contester cette appréciation avaient alors un délai de **30 jours pour déposer un recours gracieux** auprès de la Directrice académique pour demander la révision de cette appréciation, **soit jusqu'au 17 octobre** (article 23-6 du décret 90-680 du 1er août 1990 modifié).

A réception de ce recours, la **Directrice académique dispose également d'un délai de 30 jours pour vous apporter une réponse. L'absence de réponse à l'issue des 30 jours équivaut à un refus** (même article).

Ces délais étant écoulés, ou sur le point de l'être selon la date de votre recours, les intéressés ont la possibilité de faire **un recours devant la Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD) qui doit alors se réunir 30 jours après la réponse (ou l'absence de réponse) de la Directrice académique.** Les collègues disposent donc de nouveau de 30 jours suite au rejet de leur recours pour saisir la CAPD. Vous trouverez en pièce jointe **un modèle de courrier type** pour saisine de la CAPD.

Le caractère arbitraire de PPCR avait conduit, comme vous le savez, le SNUDI-FO à voter contre sa mise en place (approuvé par la FSU, le SE-Unsa et la CFDT). Il continue à en demander l'abrogation.

Pour toute question, vous pouvez contacter les élus du personnel du SNUDI-FO 94 à la CAPD et au CTSD :

Luc BÉNIZEAU : 06 72 04 80 68, Benoît BALORDI 06 62 96 51 07,
Caroline GALLIEN : 06 29 08 68 33, Christine BRIANT-BAZIN : 06 85 78 36 30,
Samia AIT ELHADJ : 06 17 87 73 81, Claudia DEMIR : 06 88 03 61 12,
Thierry AUDIN : 06 22 91 00 57, Céline MOUNEAU : 07 71 77 0.3 82,
Olivier LEGARDEUR : 06 09 79 83 84, Yves GREINER : 06 23 80 15 78

Pour défendre mes droits et mes garanties statutaires de fonctionnaire d'État :

👉 Je me syndique au SNUDI-FO : [bulletin d'adhésion](#)

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

✉ 11/13, rue des archives - Maison des syndicats - 94000 CRETEIL
Fax : 01.43.77.31.29 - email : 94snudifo@gmail.com - internet : snudifo94.fr



📞 01.47.66.81
snudifo94 -



@SNUDIFO94